Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE NOROIT – Modification(s) de société

Référence : L016162

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 23 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

LE NOROIT Société à Responsabilité Limitée au capital de 220.000 € Siège social : 138, Boulevard Hébert – 35 400 SAINT MALO 379 717 812 RCS SAINT MALO AVIS DE DISSOLUTION Aux termes d'une assemblée générale du 29 juillet 2022, les associés de la Société «SOCIETE POUR L'ACCUEIL ET LE TOURISME», ayant pour sigle S O A C T O, société à responsabilité limitée au capital de 314.100 euros, dont le siège social est situé Grande Rue – 50 170 LE MONT SAINT MICHEL, immatriculée au RCS de COUTANCES sous le numéro 384 823 225, ont approuvé le projet de fusion et dont le traité a été signé le 19 septembre 2022, prévoyant l'absorption de la Société LE NOROIT par la Société «SOCIETE POUR L'ACCUEIL ET LE TOURISME», susnommée. Ils ont également approuvé les apports effectués. Ce traité de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 23, 24 et 25 septembre 2022. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 octobre 2022. La Société «SOCIETE POUR L'ACCUEIL ET LE TOURISME», ayant pour sigle S O A C T O, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la Société «LE NOROIT» depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion aux greffes du tribunal de commerce de COUTANCES et de SAINT MALO, la Société «LE NOROIT» a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis, le représentant légal

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE